



AVIS DE CONSULTATION – DEMANDE DE DEVIS

Valant Règlement de consultation

Prestation de déneigement de voies communales

1. Acheteur public

Commune de Hauteluce

Adresse : 154 rue de la route, 73 620 Hauteluce

Contact : contact@mairie-hauteluce.fr ; 04 79 38 80 31

Contact technique : sebastien.roux@mairie-hauteluce.fr ; 06 08 48 50 24

2. Objet de la consultation

La commune de Hauteluce souhaite solliciter des devis pour une prestation de déneigement des voies communales suivantes (tronçons détaillés en annexe) :

- Route de la Pat
- Chemin de l'Echeru

3. Description de la prestation

La prestation consiste à assurer le déneigement des voies communales désignées ci-dessus, en fonction des épisodes neigeux et des besoins de la commune.

Le prestataire devra être en mesure de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires dans des délais compatibles avec les besoins de la commune.

La **prestation sera rémunérée à l'heure d'intervention effective**, sur la base du tarif horaire proposé dans le devis.

Il est fait application du cahier des clauses administratives générales (CCAG) des marchés publics de fournitures courantes et de services, fixé par arrêté du 30 mars 2021.

4. Pièces à fournir

Les candidats sont invités à transmettre les éléments suivants :

- Un devis détaillé précisant le tarif horaire HT et TTC de la prestation ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité de déneigement et l'utilisation des engins concernés ;
- Une description du matériel utilisé pour la prestation (type d'engin, équipement de déneigement, largeur de travail, etc.) ;
- Les coordonnées d'un interlocuteur ;
- Le délai indicatif de mobilisation à compter de la demande de la commune.

5. Durée de la prestation

La prestation est prévue pour la saison hivernale 2026-2027, à compter du 15/11/2026 et jusqu'au 30/04/2027.

La prestation peut être renouvelée 1 saison supplémentaire, hiver 2027-2028, renouvellement expresse par courrier de la Commune.

6. Critères de choix

Le choix du prestataire sera effectué au regard des critères suivants : technique (40%) et prix (60%).

7. Date limite de remise des devis

Les devis et pièces demandées devront être transmis au plus tard le : mercredi 04/11/2026 12h00 par courrier, ou par voie dématérialisée sur la plateforme marché, ou par mail à l'adresse de la mairie :

- Adresse : 154 rue de la voute, 73 620 Hauteluce
- OU contact@mairie-hauteluce.fr ;

La commune se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

Fait à Hauteluce, le 09/10/2026.

Annexe - Plans

